

production de défense, mais je suis sûr que la Chambre est bien déçue de la teneur de cette déclaration. On avait annoncé vendredi dernier que le ministre ferait une déclaration sur le partage de la production de défense avec les États-Unis. Cette annonce était comprise dans une déclaration faite ce jour-là à la Chambre par le premier ministre, sur un aspect très important de la défense.

Il ne nous est pas possible d'analyser aujourd'hui en détail la déclaration du ministre, car nous ne l'avons pas vue, mais j'ai écouté attentivement l'annonce et elle m'a semblé porter surtout sur trois points principaux. Tout d'abord, le ministre a pris bien soin de préciser que les compagnies seraient obligées d'aller obtenir ces commandes elles-mêmes. Autrement dit, le gouvernement n'a pu aller bien loin dans des arrangements propres à protéger la productivité canadienne par le partage des énormes contrats exigés pour la défense de notre continent.

Il a également été question, et à bon droit, de ce que l'aptitude à obtenir des contrats de production dépendrait de la mesure dans laquelle le personnel des services scientifiques et techniques serait appelé à participer aux programmes de mise au point préalables à la production. Je ne puis que déplorer amèrement que la déclaration arrive malheureusement à un moment où le gouvernement lui-même vient de prendre des mesures qui contribuent à disperser nos hommes de science et notre personnel technique; il est fort peu probable que ces gens participent à des entreprises conjointes de mise au point si nos équipes de personnel scientifique et technique ont déjà été dispersées par une intervention de l'État.

Les chiffres comparatifs des dépenses engagées dans les deux pays depuis ces quelques dernières années soulignent davantage combien notre production dans ce domaine a fléchi. Il n'y a peut-être pas lieu d'en dire plus long sur ce point en ce moment, monsieur l'Orateur.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, venant à la suite de la déclaration accablante de vendredi dernier, celle que vient maintenant de formuler le ministre de la Production de défense est extrêmement décevante. Je crains qu'elle ne réconforte pas beaucoup les 14,000 personnes jetées à la rue vendredi dernier avec à peu près autant d'égards qu'on en aurait pour des ordures destinées à être ramassées par les boueurs! (*Exclamations*). Nous avons entendu la déclaration du ministre de la Production de défense, qui n'offre pas grand chose de solide. Il a parlé de comités conjoints, de groupes

d'étude, d'entretiens qui se poursuivent. Mais qu'est-ce qu'on fait? Quels sont les résultats concrets? Il n'en n'est pas question dans son exposé.

Le ministre de la Production de défense ne parle pas de contrats de quelque importance au sujet du programme de défense de notre continent. Il parle de contrats possibles. Il parle de prendre les dispositions nécessaires. Puis, comme pour refroidir tout espoir au sujet des chances d'un partage réel des contrats de défense avec les États-Unis, il dit qu'en fin de compte l'industrie canadienne devra soutenir la concurrence de l'industrie américaine. J'estime que, compte tenu de l'expérience acquise et de la pression exercée par le Congrès sur le gouvernement des États-Unis, cette déclaration est vide de sens. En raison de la perte occasionnée à l'économie canadienne par des mesures telles que celles qui ont été prises vendredi dernier, cette déclaration est vaine et ne signifie rien.

A mon avis, monsieur l'Orateur, nous avons là la démonstration que le gouvernement n'a pas de ligne de conduite et que nous ne participons pas réellement avec les États-Unis aux contrats d'armement. Pour démontrer combien notre participation a été relativement peu importante, on n'a qu'à répéter les chiffres donnés par le ministre, à savoir qu'en 1958, le Canada a participé à des entreprises principales à concurrence de 40 millions de dollars seulement. Ce montant ne représente qu'une infime proportion de ce que coûte notre défense, pas beaucoup plus de 2 p. 100 du coût de la défense au Canada.

Le ministre a déclaré ensuite que nous détenons un contrat principal pour la fabrication de certaines pièces de l'engin téléguidé Bomarc, au montant global de 1.7 million de dollars. A mon avis, cela démontre à la nation que le gouvernement n'a aucune ligne de conduite; que le gouvernement est incapable d'établir des projets en matière de défense et que la souveraineté même de la nation canadienne est menacée à l'heure actuelle, par suite de la déclaration d'aujourd'hui, ajoutée à celle que le premier ministre a faite vendredi dernier et à l'absence d'un accord ferme avec les États-Unis. Notre souveraineté est menacée du fait que notre gouvernement n'a pas conclu avec les États-Unis un arrangement en vertu duquel nous pouvons participer de façon pratique à la production de la défense. Je vois que certains députés du côté ministériel sourient; je puis leur déclarer qu'il n'y a pas là matière à sourire.